

**3.2 - RÈGLEMENT GRAPHIQUE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE
SAINT-BONNET-BRIANCE (87)**

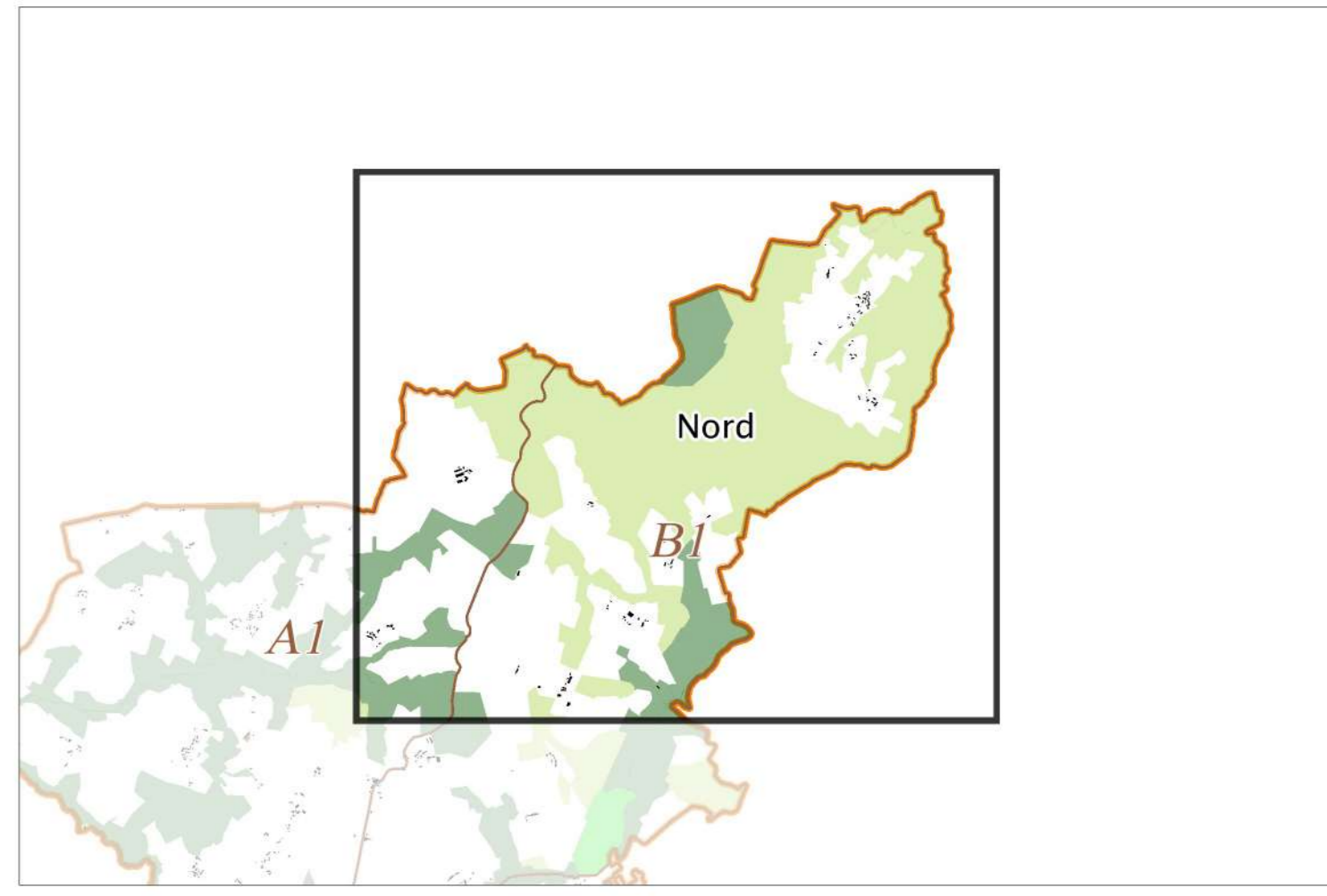


PLANCHE
Nord - 1:5000



0 400 800 m

Vu pour être annexé à la délibération du
conseil municipal du 17 juin 2019

Le Maire,
Sylvette CHADELAUD

Éléments présents sur la planche :

Éléments du cadastre

- Bati
- Section
- ▭ Limites communales
- Parcelles

Zones urbaines, à urbaniser, naturelles et agricoles du PLUI

- A
- N
- Np

